CONSOMAG DU DIMANCHE 9 AU 15 JANVIER 2011 - NUMÉRO 12

CONSOMAG

Le magazine des consommateurs est publié en partenariat avec

Le DÉFI MEDIA group

Giving Power to Consumers

ICP INSTITUTE FOR CONSUMER PROTECTION

Rentrée

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Lieu de la dispensation des savoirs.

Les fêtes sont derrière nous. Place à la rentrée des classes. Il y a ceux qui iront à l'école pour la première fois. Les tout petits entreront à la maternelle. Ce sera bien sûr une nouvelle expérience pour eux, car ils se feront de nouveaux amis dans un nouvel environnement. Les premiers jours sont toujours difficiles pour s'adapter, mais les petits finissent par aimer leur nouveau train de vie !

Ensuite, il y a ceux qui vont quitter la maternelle pour faire leur entrée à l'école primaire. Le changement sera brutal : école plus grande, avec plus d'enfants. Cependant, ceux qui ont fréquenté les maternelles attachées aux écoles primaires n'ont aucun souci à se faire, car l'environnement leur est familier.

La majorité des écoliers vont changer de classe, que ce soit au primaire ou au secondaire. Ceux qui ont terminé le CPE feront leur entrée au collège. L'exercice d'admission a déjà été fait à la fin décembre. Toutefois, comme chaque année, nombre d'étudiants voudront changer de collège, et feront une demande de transfert. Les transferts sont faits selon la disponibilité des places.

Suite en pages 4-5

● Pas un banal événement sur le plan psychologique Page 4

● Préparer la rentrée avec succès Page 5

2011 : Un début d'année qui s'annonce difficile Page 5

BRÈVES

Subsides de Rs 1,2 milliard sur les produits essentiels

Malgré la situation économique difficile, le gouvernement accordera plus de Rs 1,2 milliards comme subsides pour l'année 2011. Ces subsides sont répartis comme suit : Rs 525 millions sur la farine, Rs 125 millions sur le riz ration et Rs 600 millions sur le gaz. Le prix de ces produits essentiels restera inchangé malgré le fait que le prix sur le marché mondial connaît une flambée (farine +30%, riz +15% et gaz ménager +20%). Autre consolation en ces temps difficiles : suite au pressant appel de l'ICP, plusieurs articles de base comme le lait, l'huile, le poulet, la margarine, le yaourt et les fertilisants, entre autres, ne seront pas frappés par la TVA.

Projet de chauffe-eau solaires

Plusieurs personnes qui ont déjà effectué un dépôt de Rs 2 000 auprès de deux firmes spécialisées dans la vente de chauffe-eau solaires n'ont toujours rien reçu malgré le fait que le gouvernement a décidé d'augmenter le grant de Rs 5 000 à Rs 10 000. Il ressort selon nos renseignements, que les modalités n'ont pas encore été finalisées au ministère de l'Environnement et du Développement durable qui chapeaute ce projet. Ce ministère a tenu à mettre en garde le public de ne prendre aucun engagement, financier ou autre, auprès des fournisseurs de chauffe eau solaires afin de bénéficier du don de Rs 10 000 prévu dans le Budget 2011. L'ICP a écrit une lettre au ministère des Finances pour réclamer que le cas des personnes qui sont déjà sur la liste d'attente de la DBM et qui ont effectué un dépôt auprès des fournisseurs depuis ces deux dernières années, soit résolu en toute priorité.

Risque de pénurie de boeuf sur pattes

Il ne sera plus difficile maintenant de comprendre pourquoi presque tous les importateurs de bétail se sont regroupés autour de la compagnie Socovia Ltée. En effet, il devenait de plus en plus difficile d'opérer en solo avec l'importation de petites quantités de têtes de bétail. Ce regroupement, perçu comme un cartel par certains, permettait que chaque cargaison contienne au moins 1 000 têtes de bétail. Il s'avère maintenant que les exportateurs ne sont plus intéressés à desservir un marché aussi restreint que Maurice, d'autant que la piraterie des cargos dans l'océan Indien représente un réel danger. Ils préconisent une importation en gros de 5 000 têtes de bétail pour réduire le nombre de trajets d'une part, et les investissements consentis pour assurer la sécurité des cargos d'autre part. En raison des investissements conséquents qui s'avèrent nécessaires pour affréter un cargo pouvant transporter 5 000 animaux et s'approvisionner en un si grand nombre de têtes de bétail, il est évident que l'on s'achemine vers une pénurie de bœuf sur pattes dans les prochaines semaines, si la situation ne se décante pas.

CWA et MSPCA
RÉACTIONS POSITIVES À NOS ARTICLES

Nous félicitons la CWA et la MSPCA pour avoir réagi à nos recommandations.

La CWA a décidé de sévir contre les gaspilleurs d'eau. Ainsi, le public est avisé de ne pas laver les véhicules et d'effectuer des grands nettoyages à l'eau potable. Tout contrevenant est passible d'une amende allant jusqu'à Rs 200 000. Même si cette décision vient tardivement, elle est néanmoins bien accueillie. Nous attirons aussi l'attention de la CWA sur les sources d'eau qui approvisionnent les piscines des campements et autres villas à travers le pays. Il faut interdire le remplissage des piscines à l'eau potable. Nous lançons également un appel aux ménagères d'éviter les grands nettoyages et les lessives excessives en cette période de sécheresse prolongée. La CWA doit aussi s'assurer que l'eau est utilisée judicieusement sur les nombreux chantiers de constructions dans le pays.

Enfin, nous remercions la MSPCA d'avoir émis des conseils au public, suite à notre article sur les pétards, afin de protéger les animaux lors des pétarades des fêtes de fin d'année.

SH

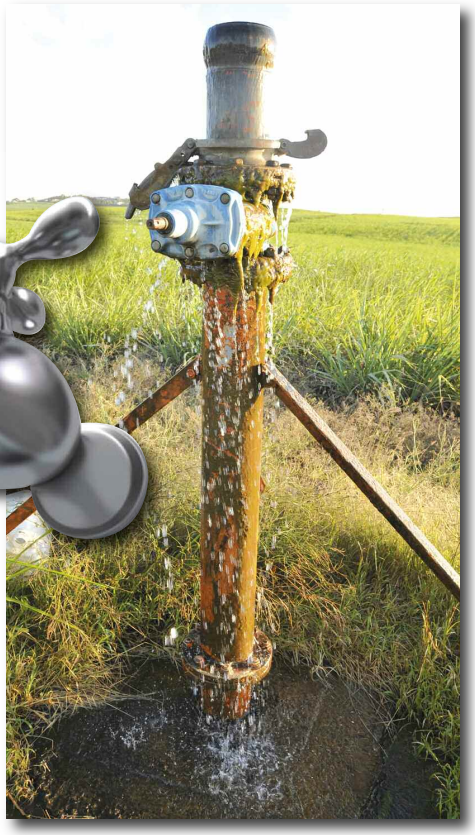

Une pluie d'oiseaux morts s'abat sur une ville de l'Arkansas

Ils auraient été victimes des feux d'artifice tirés pendant la nuit de la Saint-Sylvestre.

Les habitants de Beebe, une petite localité de l'Arkansas, ont été surpris, au premier jour de l'année, par une mystérieuse pluie d'oiseaux morts. Elle a commencé le soir de la Saint-Sylvestre. Les services communaux ont dénombré plus d'un millier d'oiseaux morts gisant dans les rues de Beebe, explique la commission de la chasse et de la pêche de cet État sur sa page Facebook. La plupart des oiseaux sont des carouges à épaulettes, reconnaissables à leurs taches rouges à la base des ailes.

Les oiseaux auraient été victimes des feux d'artifice tirés pour le Nouvel An, ont annoncé, lundi, les autorités locales. La piste est jugée plus probable que les autres raisons avancées, dont une tempête de grêle qui s'est abattue sur la région. Keith Stephens, un porte-parole du gouvernement local, a expliqué que les feux d'artifice avaient pu désorienter les oiseaux, qui sont venus heurter mortellement des maisons. Des oiseaux auraient aussi pu être victimes de crises cardiaques. Les résultats définitifs des examens devraient être connus dans les prochains jours.

Source : Lepoint.fr / AFP et Reuters

NDLR : ConsoMag avait donc parfaitement raison de titrer, dans sa dernière édition, que les pétards nous font oublier nos responsabilités environnementales !

BRÈVES

Les autorités pas au courant !

Alors que plusieurs consommateurs ont fait l'amère expérience de tomber sur des régulateurs contrefaits de gaz ménager vers la fin de l'année dernière, les autorités jouaient aux abonnés absents. Ces consommateurs ont en effet noté que ces régulateurs contrefaits en provenance de la Chine n'étaient pas appropriés pour leurs bonbonnes de gaz...

Une centaine de marchands ambulants risquent des amendes

Le ministère de la Protection des consommateurs n'entend pas tolérer les marchands ambulants qui n'affichent pas les prix des produits exposés en vente. Des officiers de la CPU étaient dans les rues de la capitale quelques jours avant Noël pour des inspections. Cette opération a aussi été menée à Rose-Hill, Quatre-Bornes et Curepipe. Près d'une centaine de contraventions ont été dressées contres ceux qui n'avaient pas affiché les prix de leurs produits. Ils ont un délai de 21 jours pour s'expliquer ; après quoi leurs dossiers seront transmis au DPP. Si éventuellement ils sont trouvés coupables des faits qui leur sont reprochés, ils risquent des amendes allant jusqu'à Rs 100 000.

édito

La vision du Premier ministre tronquée

Yousouf Jhugroo

Nous avons constaté avec regret les récentes initiatives du ministre Sik Yuen qui mettent à mal la vision et les idées de progrès du Premier ministre de faire de Maurice un pays phare. Notre pays a atteint un niveau de développement important de son histoire et nous ne pouvons nous permettre des actions irréfléchies qui mettraient en péril ce succès. C'est dans cette optique que nous voulons, encore une fois, attirer l'attention du jeune ministre chargé de la protection des consommateurs sur certaines de ses initiatives qui risquent de 'back-fire' et de faire de Maurice la risée du monde.

Nous avons relevé certaines grosses erreurs commises par le ministre de la Protection des consommateurs sur lesquelles nous allons nous attarder. Il s'agit entre autres du magazine « Savoir Choisir » financé par l'État, donc les contribuables, le rôle des organisations de consommateurs et le concept de Citizen's Charter.

S'agissant du magazine que publie le ministère, l'ICP avait attiré l'attention du ministre sur certains principes de base régissant la publication d'un magazine à l'intention des consommateurs. Notre seul but, ce faisant, était de l'aider à faire de ce magazine une publication de référence et respectée. En guise de réponse, le ministre s'est lancé dans une virulente attaque contre l'ICP et nous a accusés d'être 'jaloux' de 'son' magazine. Et il choisit comme lieu de cette intervention le complexe commercial Jumbo, pour nous critiquer devant un parterre de journalistes et des commerçants. Si nous estimons qu'un tel magazine a sa raison d'être, nous déplorons les faits qu'il soit utilisé pour pousser à la vente de produits et services de firmes privées, que sa rédaction soit assurée par des intérêts privés et que des subterfuges soient utilisés pour promouvoir des produits commerciaux spécifiques.

Profitant de la présence des journalistes, le ministre Sik Yuen a fait le 'bilan' de ses six mois d'exercice. Ce bilan est basé, dit-il, sur le nombre croissant de complaintes reçues au service des doléances du ministère contre des commerçants malhonnêtes. Au lieu de se féliciter, le ministre devrait avoir compris que cet accroissement est une indication sans équivoque que les consommateurs ne sont pas satisfaits de la protection qu'ils sont supposés recevoir de son ministère. M. Sik Yuen se vante aussi du nombre de contraventions dressées contre certains commerçants des foires et autres points de vente. Nous aurions voulu savoir combien de ces contrevenants seront finalement poursuivis devant une Cour de justice. Aussi, le public serait intéressé de savoir si ceux impliqués dans l'importation et la vente de faux riz Basmati font partie des contrevenants épinglés par le ministère.

Les organisations de défense des consommateurs étaient aussi la cible du ministre. Il leur est reproché notamment d'avoir circulé des informations sur les dangers de certains jouets pour enfants disponibles sur le marché. Le ministre trouve que les résultats d'une enquête sur les jouets pour enfants rendus publics récemment par l'ICP et une consœur, ne sont pas fondés. Sans même se donner la peine de voir les résultats de l'enquête, il a déclaré de façon péremptoire qu'il n'y a pas de problème avec les jouets disponibles sur le marché. Il se base, dit-il, sur des 'tests' effectués par le Mauritius Standards Bureau, sans toutefois donner les résultats détaillés de ces derniers. Il s'est abstenu de mentionner le nombre de jouets 'testés'.

En se rendant chez des commerçants, qui ne pensent en définitive qu'aux profits qu'ils vont réaliser, pour critiquer ceux qui se battent corps et âme avec des moyens modestes pour que les intérêts des consommateurs soient mieux protégés, le ministre montre qu'il a choisi son camp.

L'autre faux pas, toujours de taille du ministre, concerne la Citizen's Charter prônée par le Premier ministre. M. Sik Yuen a indiqué qu'il travaille avec le secteur bancaire et des assurances pour développer une... Citizen's Charter ! En révélant cette information, le ministre Sik Yuen fait montre d'amateurisme. Le concept de Citizen's Charter introduit pour la première fois par l'ancien Premier ministre britannique John Major, en 1992, concerne les prestations du secteur public et non les services du secteur privé. Il y a là une différence majeure que le ministre n'a pas bien saisie.

Notre seule préoccupation est de s'assurer que les droits et les intérêts des citoyens et des consommateurs soient respectés. Notre rôle s'arrête là.

Billet

Des arguments foireux

D'accord pour sanctionner ceux qui font du gaspillage avec l'eau du robinet. À ce titre, la CWA devrait s'auto-sanctionner, car c'est bien elle la plus grande gaspilleuse d'eau de ce pays. Non seulement, elle n'arrive pas à une captation optimale de l'eau de pluie, mais son réseau de distribution est pourri. 40% à 50% de l'eau potable se perdent dans des fuites. Qui faut-il sanctionner en premier ? Autre argument foireux de la direction de la CWA entendu ces jours-ci : il faut augmenter les tarifs d'eau pour freiner les gaspillages. Qui dit mieux ! Sinon la CWA elle-même qui, en ces premiers jours de pluie, déclare que la pluie ne tombe pas au bon endroit. Sans doute songe-t-elle à installer des réservoirs mobiles ? Au nord du pays, à Péreybère, c'est le royaume des prix délirants et des nausées. Une mangue 'Dauphiné,' sur le point de mûrir, coûte généralement Rs 10 à Rs 15 à travers le pays. Pas à Péreybère. Le marchand de fruits qui se trouve non loin de la plage publique envahie par des transats vend ses mangues 'Dauphiné' à, tenez-vous bien, Rs 50 l'unité. Comme on lui faisait valoir que cette mangue coûte trois fois moins cher ailleurs, il a répondu avec superbe : « Isi pa gagne sa pri la ». Faites quelques pas et la nausée vous gagne à la vue de tous ces transats qui ont envahi la plage publique. Quand on vous dit que les Mauriciens sont en train de devenir étrangers dans leur propre pays ! Sur cette plage publique il ne reste pour les Mauriciens que l'espace entre deux transats et les transats à admirer quand vous vous placez à l'arrière. Allez, bon dimanche.

JCC

Rentrée des classes

Pas un banal événement sur le plan psychologique

La rentrée scolaire, prévue à partir du 10 janvier, est un moment important pour les élèves, les professeurs et toutes les personnes qui travaillent dans les établissements scolaires, du planton au maître d'école ou directeur d'école. Cette rentrée est loin d'être un événement banal sur le plan psychologique. Ce n'est certainement pas Daniel Lambert, éminent psychologue scolaire au Canada, qui nous dira le contraire. Pour ce professionnel, un des éléments essentiel pour mieux aider les enfants pour la rentrée scolaire est de se rappeler ce qu'implique le fait d'aller à l'école. En voici quelques exemples les plus simples :

RESPECTER CERTAINES RÈGLES DE CONDUITE : lever la main pour parler, rester assis, écouter l'enseignant(e), se placer en rang, etc. Certains enfants ne sont pas habitués à suivre des règles. Lorsqu'on leur en impose, ils peuvent y réagir négativement et prendre plus de temps que d'autres pour s'y adapter. Certains enfants ont plus besoin de bouger que d'autres : rester assis risquera d'être plus difficile pour eux… D'autres encore ont l'habitude d'être le centre de l'attention de tous. Certains pourraient trouver difficile de partager l'attention de l'enseignant(e) avec plus d'une vingtaine d'enfants.

SUBIR DES ÉVALUATIONS PRESQUE QUOTIDIENNEMENT

Certains sont plus habiles et réussissent mieux que d'autres, certains ont davantage le support des parents. Il est rarement facile de constater que d'autres réussissent mieux que nous, de réaliser que nous ne sommes pas toujours les "meilleurs".

Une façon de se protéger contre les comparaisons qui ne nous avantagent pas, est de se convaincre que ce n'est pas important. Éprouver des difficultés à réussir quelque chose qui n'est pas important et beaucoup moins pour que d'échouer quelque chose qui nous tient à cœur. Et si l'école commence à moins me tenir à cœur, quelles sont les chances que je m'y investisse à fond? Et si je ne m'y investis qu'à moitié, quelles sont mes chances de réussir? Voilà le cercle vicieux dans lequel il faut éviter de tomber.

AU NIVEAU SOCIAL : Certains enfants sont rejetés, ont peu ou pas d'amis ; certains autres sont victimes de taquineries, de menaces, de violence.

Bref, pour mieux aider les enfants, il est bon de se rappeler que l'école, c'est une journée de travail et que les difficultés des enfants ne sont pas nécessairement moins importantes ou plus faciles à résoudre que nos difficultés d'adultes.

Rappelons-nous que nous sommes supposés avoir plus d'expérience qu'eux, plus de ressources. La première journée d'école est un peu comme une première journée dans un premier travail important…

MISES EN GARDE

Des attentes trop élevées à l'égard de l'enfant pourraient faire en sorte que ce dernier n'est que très rarement capable de nous satisfaire, situation qui peut rapidement devenir décourageante. L'enfant pourrait en venir à se dire : "À quoi bon faire des efforts, ce n'est jamais assez de toute façon…"

Trop peu d'attentes envers l'enfant, n'est pas mieux. L'enfant qui sent que ses parents n'attendent pas grand-chose de lui pourra croire que ses parents ne s'intéressent pas à lui, ou ne s'intéressent pas à ce qu'il fait (aller à l'école). Peu importe, le résultat n'est pas attirant. Si je pense que mes parents ne s'intéressent pas à moi, que je fais des efforts pour leur faire plaisir et qu'ils semblent ne pas s'y intéresser, à quoi bon poursuivre mes efforts? Et si je crois que mes parents ne s'intéressent pas à l'école, comment pourrais-je être moi-même convaincu que l'école est intéressante? Nous, parents, pouvons vérifier le réalisme de nos attentes avec les enseignant(e)s qui savent mieux que nous - c'est leur métier - ce qu'un enfant de tel ou tel âge devrait être en mesure d'accomplir.

Suite de la page 1

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Nombreux sont les parents qui nous ont contactés pour savoir si le transport gratuit serait étendu aux vans scolaires (van lekol). Nous n'avons pu confirmer auprès du ministère de l'Éducation si tel sera le cas. Le gouvernement n'a pas encore communiqué sa décision finale. Toutefois, nous avons appris que certains vans scolaires ont majoré leurs tarifs.

Concernant les cantines scolaires, le ministère de la Santé a interdit la vente de certains produits comme les boissons gazeuses à l'école. Les produits mis en vente sont contrôlés. Nous conseillons aux parents de toujours préparer à la maison le pain fourré que les enfants mangeront à l'école. Il faut éviter les confiseries et autres sucreries et encourager les enfants à manger des fruits.

Nous avons aussi appris qu'un certain nombre d'établissements scolaires sont maintenant dotés de climatiseurs. Il est un fait que l'enfant risque de souffrir de la chaleur qui persiste ces temps-ci. Par contre, il y a des écoles qui souffrent d'un manque aigu d'infrastructures adéquates, comme les toilettes. D'autres ont le toit qui suinte quand il pleut. Nous souhaitons que toutes les écoles de l'île soient traitées avec égalité en ce qui concerne les infrastructures, les équipements, et autres facilités disponibles. Dans le dernier Budget, le ministre des Finances a prévu une somme de Rs 215 millions pour réhabiliter les écoles, surtout celles ayant plus de 50 ans. Nous espérons que les travaux de construction se dérouleront vite, et que toutes les précautions seront prises pour éviter des inconvénients et prévenir d'éventuels dangers. Cette somme paraît toutefois insuffisante pour vraiment rehausser toutes les écoles nécessitant un nécessaire et important.

CALENDRIER SCOLAIRE 2011

TRIMESTRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Premier	10 janvier au 1er avril	10 janvier au 1er avril
Deuxième	18 avril au 15 juillet	18 avril au 15 juillet
Troisième	15 août au 4 novembre	8 août au 4 novembre

Préparer la rentrée avec succès

Votre enfant a passé environ deux mois de vacances à s'amuser, à vivre à son propre rythme et à faire pratiquement tout ce qu'il voulait. Hélas, il est maintenant temps de reprendre le chemin de l'école: nouvel environnement, nouveaux instituteurs, nouveaux amis. Pour les aider à passer ce cap parfois difficile, il faut savoir chasser le stress chez les petits et les grands ! Aussi, il aura besoin que vous soyez un peu plus disponible que d'habitude et que vous l'entouriez de toute votre affection. Voici quelques conseils pour une rentrée sans stress.

HABITUEZ-LE À DE NOUVEAUX HORAIRES

Après les grasses matinées et les soirées estivales, votre enfant a besoin de retrouver un nouveau rythme. Quelques jours avant la rentrée, avancez son heure du coucher et celle de son réveil. Idéalement, l'heure du coucher ne doit pas excéder 21 heures, quitte à autoriser une demi-heure de lecture au lit.

PRÉPAREZ-LE PSYCHOLOGIQUEMENT

Dans les jours qui précèdent le jour J, parlez-lui de l'école. Expliquez-lui pourquoi il y va et quels avantages il va en tirer. Votre argumentaire devra s'adapter au caractère et à l'âge de votre enfant : il va retrouver ses camarades et s'en faire de nouveaux, découvrir de nouvelles activités, apprendre des choses qui vont l'aider à grandir.

RASSUREZ-LE

Il est angoissé, et lorsque vous lui parlez de la rentrée, il pleurniche : " Non, je ne veux pas y aller !" Rien de plus normal. Dites-lui que vous comprenez ses angoisses car il va changer de maître, de classe… et qu'à son âge vous aviez vous aussi quelques appréhensions les jours de rentrée, mais que vous vous êtes fait de nombreux amis. Expliquez-lui qu'en cas de difficultés, vous serez à ses côtés pour l'aider à les surmonter.

PRÉPAREZ-LE À ÊTRE AUTONOME

Surtout chez le tout petit, le manque d'autonomie peut créer un véritable stress. Pour le lui éviter, apprenez-lui à se déshabiller et à se rhabiller tout seul.

VEILLEZ À PROCÉDER AUX VÉRIFICATIONS MÉDICALES HABITUELLES

Vision, audition, dents, vaccinations. C'est important pour l'avenir de votre enfant, car il est fréquent qu'un enfant devienne un "mauvais élève" uniquement à cause d'une mauvaise vue ou d'une audition défaillante. Comment bien apprendre si on ne voit pas bien ou si on n'entend pas correctement ce que dit l'instituteur ?

SI VOTRE ENFANT RENTRE À LA MATERNELLE, OU S'IL CHANGE D'ÉCOLE

N'attendez pas le jour J pour lui présenter sa nouvelle école. Rien de plus angoissant qu'un lieu sans repère dans lequel il se sentira perdu. Pour le familiariser avec l'endroit, faites plusieurs fois le trajet avec lui tout en lui expliquant où se trouvent la cour, les classes, etc… S'il existe des "journées portes ouvertes", emmenez-le visiter l'école, cela l'aidera à avoir de nouveaux repères et avoir confiance en lui le jour de la rentrée.

2011
Un début d'année qui s'annonce difficile

Les fêtes sont derrière nous et ce début d'année s'annonce particulièrement difficile pour l'économie et la population. Les prix de plusieurs produits ont augmenté depuis décembre déjà. La hausse du tarif d'électricité et du ticket d'autobus entraînera une cascade d'augmentations de plusieurs produits. Il va sans dire que les producteurs vont passer les coûts additionnels de production aux consommateurs.

La crise d'eau perdure, et les grosses pluies d'été tardent à venir. La CWA a vraiment du mal à gérer la situation. Avec cette sécheresse, c'est la culture vivrière qui est affectée, avec une répercussion inévitable sur les prix des légumes. Une pénurie de légumes n'est pas à écarter.

Le manque d'eau affectera aussi le secteur manufacturier, surtout les teintureries de même que les hôtels, déjà sévèrement touchés par les mauvaises conditions climatiques en Europe. En effet, la neige a sérieusement perturbé le secteur aérien, à tel point que des milliers de voyageurs européens ont dû annuler leurs déplacements en décembre. Cela a eu inévitablement des répercussions sur notre industrie touristique. À noter aussi que le secteur textile doit fait faire à une flambée du prix du coton.

La nouvelle méthode de calcul du prix des carburants, en remplacement du controversable Automatic Price Mechanism, entre en vigueur ce mois. Quelle que soit la formule, il semble certain que les prix des carburants subiront une hausse, étant donné la courbe ascendante des produits pétroliers sur le marché mondial.

En raison d'une mauvaise récolte et des troubles climatiques dans beaucoup de pays, l'on prévoit une réduction dans la production alimentaire mondiale, qu'il s'agisse du riz ou du blé, avec pour conséquence une hausse inévitable des prix des denrées de base.

Pour toutes ces raisons, nous craignons que les prévisions inflationnistes du gouverneur de la Banque de Maurice se confirment. La prudence est donc de mise.

Toutefois, il y aura aussi de bonnes choses en 2011. Le gouvernement accélère les projets d'infrastructures publiques à travers l'île. Nouvelles routes, hôpitaux, écoles, foires, centres communautaires, centres polyvalents, complexes sportifs, projets de tout à l'égout, logements sociaux, agrandissement du Port et de l'aéroport, installation de caméras de surveillance publique, etc. Au niveau du secteur privé, avec les nouveaux Shopping Malls qui seront prêts cette année, nous espérons que les consommateurs trouveront leur compte avec une compétition accrue.

2011 verra aussi un nouveau départ pour le projet métro-léger avec la volonté du gouvernement d'adopter ce mode alternatif du transport. Toutefois, nous ne savons pas si le projet de « Bus Way » sera maintenu en parallèle.

Le taux de change est stable ces temps-ci. Espérons que les importateurs ne vont pas encore une fois blâmer le dollar et augmenter leurs prix.

En 2011, les nouveaux producteurs domestiques d'énergie renouvelable pourront vendre de l'électricité au CEB sous le plan SSDG. En effet, le vœu du gouvernement d'encourager les gens à devenir producteurs d'énergie se réalise. Toutefois, il faudra attendre longtemps encore pour évaluer le succès et la viabilité du projet.

Maurice aura nombre de défis à relever en 2011. Nous devons pouvoir maintenir notre compétitivité au niveau de nos exportations, qui démontrent des signes de faiblesse. Si nous avons atteint un niveau record d'investissement direct étranger en 2010, dépassant peut-être même les Rs 12 milliards; on ne sait pas si une telle performance pourra se réaliser cette année. Le Bureau Central des Statistiques a, quant à lui, estimé le taux de chômage à 7,5% en 2010. Il se peut que le chômage augmente cette année, en raison des difficultés dans plusieurs secteurs, sauf la construction qui reste en effervescence.

Le combat contre la pauvreté doit demeurer au centre des préoccupations du gouvernement. Le ministère de l'Intégration sociale aura fort à faire, surtout en allant de l'avant avec des projets durables. Ce ministère nous donne l'impression de privilégier la communication au lieu de projets concrets.

Au niveau de l'environnement cette année, le gouvernement aura à statuer sur le projet d'incinérateurs de déchets. Ce dossier hautement controversable a soulevé nombre d'interrogations partout dans le pays, et même le conseiller spécial du Premier ministre, Joël de Rosnay a exprimé des réserves. Ce projet ne cadre définitivement pas avec la philosophie 'Maurice Île Durable' et est nuisible pour la santé publique.

Concernant la pêche, le gouvernement a annoncé, lors du discours de présentation du Budget en novembre, des amendements à la Fisheries and Marine Resources Act 2007 afin d'exploiter au maximum les opportunités qu'offrent notre zone économique exclusive, dans le cadre de l'intention du gouvernement de faire de l'île Maurice une Seafood Hub.

L'idée est aussi d'intégrer les pêcheurs dans tout projet d'envergure impliquant les nouvelles technologies. Le « Fish Auction Market » sera une réalité cette année. Espérons que ce projet bénéficiera également aux consommateurs qui pourront s'approvisionner régulièrement en poisson frais à un prix abordable.

Après le décembre des réjouissances
JANVIER, le mois le plus long

Si décembre est le mois de la surconsommation, tradition oblige, alors janvier est décidément le mois le plus long de l'année. Le pouvoir d'achat des consommateurs augmente en décembre, avec le paiement du treizième mois. Le consommateur est ainsi très sollicité par les commerçants, par le matraquage publicitaire, que ce soit à travers la radio, la télévision, les journaux, les billboards géants, les dépliants et autres brochures promotionnelles, etc. Soldes par ici, promotions par là, cadeaux à gagner, jeux concours et autres loteries de magasins, late night shopping, foires, etc, tous les moyens sont utilisés pour amener le consommateur à dépenser son argent, et le plus vite possible. La publicité agressive nous incite à tout remplacer: réfrigérateur, machine à laver, téléviseur, lecteur DVD, portable, vélo, set de sofa, lit, appareils électroménagers, etc, bien que ceux-ci peuvent être en bon état et ne nécessitant aucun remplacement d'urgence. Les facilités telles que zéro dépôt, 'acheter maintenant et payer après trois mois', livraison gratuite, cadeaux à l'achat, etc nous encouragent à cette frénésie d'achat. Nous sommes influencés par les autres et nous les imitons sans réfléchir, comme par exemple, remplacer les vieux ventilateurs par des climatiseurs sans réaliser l'impact sur notre consommation électrique.

Nous avons constaté que la majorité des articles en vente pendant le mois de décembre, que ce soit en magasin ou dans la rue, sont des articles qu'on peut bien s'en passer. Le marché est inondé de produits venant principalement de Chine et qui n'offrent pas de garantie de longévité, par exemple tous ces petits jouets ou autres gadgets qui attirent les petits, de même que les fleurs artificiels.

Pour les fêtes de fin d'année, on a tendance à acheter beaucoup, à rénover la maison, changer les meubles, les rideaux, les ustensiles de cuisine, à offrir des cadeaux à nos proches. Bien souvent, on dépense sans réfléchir, pour faire et se faire plaisir. On se débarrasse du stress et des frustrations accumulées durant les derniers onze mois. On s'offre de nouveaux vêtements, on succombe aux pressions des enfants en leur offrant ce qu'ils demandent. Bref, on ne se soucie pas tellement du lendemain.

Une fois les fêtes de fin d'année terminées, voici janvier, et la dure réalité de la vie qui s'offre à nous. Il faut maintenant préparer les enfants pour la rentrée des classes : achats de livres, cahiers, plumes, cartables, uniformes, souliers. Le budget est lourd. Si une famille a deux, trois, voire quatre enfants allant à l'école, la situation devient vraiment difficile. Il faut avoir suffisamment d'argent pour tenir jusqu'à la fin de ce mois de janvier, définitivement le mois le plus long de l'année. Les consommateurs qui n'ont pas bien planifié leurs dépenses de décembre finissent par avoir de mauvaises surprises en janvier.

Acheter un home cinéma

Les ensembles home cinéma permettent une véritable immersion sonore dans les films. Plus simple à installer, moins encombrant, le home cinéma n'en demeure pas moins un équipement complexe pour le profane. Voici quelques éléments que nous proposent notre confrère 60 Millions de Consommateurs (France) pour acheter plus sereinement.

LE NOMBRE D'ENCEINTES

Le home cinéma traditionnel comprend cinq enceintes (parfois sept) et un caisson de basses, d'où les appellations "5.1" et "7.1". Il existe d'autres solutions, moins encombrantes : les systèmes 2.1 (deux enceintes et un caisson de basses, en plus de l'amplificateur) et des barres de son : un caisson et une unique enceinte, qui inclut l'amplificateur, et se présente sous la forme d'une barre de près d'un mètre de long. Elle est à installer à l'horizontale sous le téléviseur. Certains modèles sont équipés d'un caisson de basses sans fil. Ecoutez-les bien en magasin avant d'acheter : certains font entendre un sifflement très gênant. Les systèmes se vendent souvent en kit avec soit un lecteur DVD, soit un lecteur Blu-ray.

LA PUISSANCE

Inutile de s'attarder sur ce critère. Les puissances annoncées par les différents fabricants ne sont pas comparables entre elles. Les chiffres mis en avant servent surtout à abuser le consommateur profane. Sachez qu'en pratique, les appareils vendus ont toujours une puissance suffisante pour restituer l'ambiance d'un film.

LA CONNECTIQUE

En règle générale, plus la connectique est pléthorique, mieux c'est. Est notamment appréciable la présence de plusieurs entrées HDMI, en plus de la sortie HDMI : elles permettent à l'amplificateur de centraliser les branchements des différents appareils gravitant autour du téléviseur (box TV par ADSL, console de jeu, lecteur DVD ou Blu-ray, etc).

Taux d'intérêt sur la Hire Purchase and Sales Agreement Act 14.1%

ET SUR CERTAINS PRÊTS BANCAIRES : 7%

Les consommateurs qui ont fait leurs achats de fin d'année en ayant recours à la vente à tempérament ont été honteusement tondus par des commerçants qui ont profité de l'inertie des autorités gouvernementales à remettre à jour le Annual Percentage Rate (APR) dans la vente à tempérament. L'APR est resté à 24,8 % alors que le taux d'intérêt sur le prêt bancaire tourne autour de 7%. D'après une formule officielle difficilement comprise par le commun des mortels, l'APR à 24,8% représente, en effet, un taux d'intérêt de l'ordre de 14,1% annuellement ou 1,175% mensuellement. Le taux d'intérêt actuellement applicable sur la Hire Purchase and Sales Agreement Act est donc le double de celui en vigueur sur le prêt bancaire. Force est de constater qu'ironiquement la Hire Purchase and Credit Sales Agreement Act protège davantage les commerçants que les consommateurs.

Il est évident que les compagnies de financement se réjouissent de cette incompatibilité au niveau des intérêts. Cette situation leur permet de faire des profits énormes en toute légalité. D'autres diront qu'ils ont la liberté d'enfreindre les dispositions de la Borrowers Protection Act en se permettant d'extorquer les clients, pour reprendre un terme explicitement décrié dans cette loi. Plusieurs voix se sont fait entendre pour décrier une telle anomalie mais les autorités ont toujours fait la sourde oreille. L'ICP compte faire de cette question son cheval de bataille en ce début d'année en adressant une note aux autorités concernées.

La vente à tempérament est un type de vente qui implique qu'un commerçant vende un bien à crédit, en acceptant un paiement par plusieurs versements d'argent. Ce genre de vente est réglementé à Maurice par la Hire Purchase and Credit Sales Agreement Act qui date de …1964. Cette loi prévoit que dans toute vente à tempérament, le Annual Percentage Rate doit être spécifié par voie de règlements. Les derniers règlements remontent justement à 2002 et le quantum du Annual Percentage Rate a été fixé à 24,8 % en prenant en considération les réalités d'alors en ce qui concerne le Repo Rate qui se situait autour de 8%. La philosophie derrière ces règlements c'était d'empêcher les commerçants trop gourmands d'appliquer un taux d'intérêt excessif sur la vente à tempérament. Maintenant que le Repo Rate est descendu jusqu'à 4,75%, il est tout a fait logique que le APR soit ramené dans la même proportion. On sait très bien que les banques commerciales alignent leurs taux d'intérêt sur le prêt en fonction du Repo Rate décidé par la Banque Centrale. La question inévitable de tous les consommateurs demeure : pourquoi un tel alignement n'est pas de mise en ce qui concerne le APR ?

Compte tenu de la situation actuelle, il n'est pas recommandé aux consommateurs de faire des achats à travers la Hire Purchase and Sales Agreement Act. C'est beaucoup plus profitable pour eux de prendre un emprunt bancaire et acheter leurs produits cash. Ce faisant, ils feront une économie d'environ 50% et bénéficieront en sus d'un discount d'au moins 5% généralement offert pour des cash purchases.

Quelques extraits de la Hire Purchase and Credit Sales Act de 1964

3. APPLICATION OF ACT

(2) There shall be stipulated in every hire purchase or credit sale agreement the following –

(a) the cash price of the goods;
(b) the downpayment;
(c) the total charges and the monthly charges;
(d) the hire purchase price or the credit price as the case may be;
(e) the payment of the balance due by way of monthly instalments over a period not exceeding the respective periods specified in the second column of Parts I and II of the First Schedule;
(f) the annual percentage rate;
(g) the monthly flat rate; and
(h) any surcharge.

(3) The Minister may, by regulations, prescribe –

(a) the charges specified in subsection (2)(c);
(b) the annual percentage rate specified in subsection (2)(f);
(c) the monthly flat rate specified in subsection (2)(g);

The Hire Purchase and Credit Sale (Charges) Regulations 2000.

4. (1) For the purpose of section 3 of the Act, the annual percentage rate shall not be more than 24.8 per cent of the chargeable price.
(2) No dealer shall claim charges at a rate, which exceeds the annual percentage rate specified in paragraph (1).

5. (1) Subject to paragraphs (2) and (3), for the purposes of determining the monthly charges or the total charges for the repayment period, the dealer shall apply the annual percentage rate on the chargeable price on a diminishing balance method.

FORMULA FOR THE CALCULATION OF MONTHLY CHARGES

Charges (C) for first month C1 = APR/12 x P
Charges (C) for month m Cm = APR/12 x [P-S]
Chargeable price component (capital) = I - C
Instalment I = P + TC /N
Where
APR = Annual percentage rate
I = Amount of an instalment
M = Any given amount of the repayment period
N = Number of instalments
P = Chargeable Price
S = Sum of chargeable price component (capital) from first month to month m
TC = Total Charges

DOLÉANCES

Publicité mensongères

Pendant les deux dernières semaines de décembre, nous avons été inondés de doléances provenant de consommateurs déçus, lors des emplettes effectuées dans nombre de supermarchés. Nous avons à plusieurs fois, dans nos éditions précédentes, attiré l'attention des autorités sur la mauvaise pratique des responsables des grandes surfaces et autres supermarchés d'avoir recours à la publicité mensongère pour attirer les clients. Des commerçants sans scrupule se cachent derrière les brochures qu'ils éditent pour se protéger. Nous avons maintes fois décrié le fait que ces dépliants vantent un produit d'appel qui n'existe pas ou qui est totalement différent. Il y a aussi les cas où le produit existe mais ne ressemble pas à celui paraissant dans la brochure. Dans bien des cas, le vendeur décline toute responsabilité, se cachant derrière l'avertissement : « Photo non contractuelle ». Cette astuce est devenue la norme pour berner les consommateurs.

La dinde qui figurait à la une de cette brochure d'un hypermarché n'était pas disponible. Le manager s'est excusé auprès d'une cliente qu s'était dérangée en arguant que le fournisseur n'avait pas livré ce produit à temps. Cette cliente aurait dû être remboursée pour ses frais de transport à l'occasion de ce déplacement inutile.

Il y a eu aussi le cas de ce fromage consommé par toute la population qui est offert au rabais. Des clients ont noté que le fromage en question était souillé par la moisissure. Nous avons constaté cela de visu et nous en avons informé le ministère de la Santé, mais les inspecteurs sanitaires ont refusé de faire une descente de lieu pour saisir ces produits impropres à la consommation, alors qu'ils le font en d'autres occasions quand ils sont filmés par la MBC.

Nous demandons aux autorités d'être plus sévères envers ceux qui ont recours à la publicité mensongère et qui se cachent derrière la clause de « Disclaimer ». Les consommateurs ne doivent pas être pris pour des nigauds. Ils doivent rapporter toute infraction à la Consumer Protection Unit et aussi à l'ICP, et nous demandons aux clients pris au piège d'exiger un remboursement pour les frais de transport. Si le produit figurant sur la brochure n'est pas disponible, alors, le vendeur doit s'engager à le livrer au domicile du client, une fois que celui-ci sera disponible. Au cas contraire, le client doit être compensé par un produit alternatif gratuitement.

Nous demandons aussi aux gérants des grandes surfaces de distribution de bien vérifier l'exactitude des informations contenues dans leurs dépliants avant de les distribuer au public. L'ICP sera doublement vigilante et compte veiller au grain, dans l'intérêt des consommateurs.

Notre époque

LES JEUNES et l'Internet

Apres les heures de classes, place aux leçons particulières. Une fois rentrés à la maison, les jeunes, qui en disposent d'un, se ruent sur l'ordinateur, pour surfer sur l'Internet. En effet, l'ordinateur, et par ricochet, l'Internet, est devenu l'ami inséparable des jeunes. Face à cette tendance d'aujourd'hui, il est important de comprendre l'apport des nouvelles technologies sur l'évolution des enfants. Quels usages les jeunes font-ils de l'Internet, comment considèrent-ils ce média, que représente-t-il dans leur vie quotidienne ? Quel est le budget familial alloué à ce segment de la vie moderne ?

Pour les jeunes, l'Internet n'est pas une nouvelle technologie mais une sorte de synthèse entre des outils qu'ils maîtrisaient déjà plus ou moins bien avant l'apparition du web comme le pager, le mobile, la console de jeux, la télévision, la radio, l'ordinateur, le MP3, MP4, etc. Chacun utilise l'Internet en fonction de ses centres d'intérêt. Si les entreprises l'ont transformé à une époque en un eldorado pour y tester de nombreux Business Models, l'Internet est tout naturellement devenu pour les jeunes une occasion de plus de se distraire, s'instruire, se faire des amis.

Le chat ou l'email jouent un rôle au moins aussi important que le téléphone portable. Au même titre que l'usage exponentiel fait depuis quelques années du SMS. On se fait de nouveaux amis à travers l'Internet, sur les sites sociaux et autres sites de rencontres comme Facebook, Twitter, on Msn. On télécharge des fichiers, des chansons, des photos, des clips vidéo, des films, des projets ou même des blagues. L'Internet a aussi une place importante dans les relations familiales. Les jeunes sont généralement des internautes plus avertis que leurs parents. Cette situation conduit à un renversement des rôles souvent bénéfique. En effet, cela peut permettre de nouer des relations nouvelles avec les parents qui sont dans la position de l'apprenant, les jeunes ayant ainsi l'occasion de leur dispenser un savoir.

Les parents ont, par contre, de nombreuses craintes vis-à-vis de l'Internet pour leurs enfants. L'Internet sert à la fois à chercher des informations pour un exposé, à jouer à des jeux vidéo, à discuter avec des amis. Dans bien des cas, les parents imposent donc des limitations dans l'utilisation de l'ordinateur (jeux vidéos, discussions sans fin avec les amis) en essayant de les orienter vers plus d'ouverture sur le monde, des sources d'informations encyclopédiques.

L'Internet est souvent source de conflit entre les jeunes et leurs parents voire avec leurs frères et sœurs car les foyers n'ont généralement qu'un seul ordinateur, ce qui peut donner lieu à des tensions familiales. Dans nombre de cas, les parents essayent de passer un peu de temps à côté de leurs enfants quand ils surfent, compte-tenu de la nature potentiellement dangereuse de certains contenus.

Côté budget, il n'est pas donné à tout le monde d'être connecté à l'Internet haut débit (ADSL, Myt, etc). Malgré la détermination du gouvernement de faire baisser le tarif d'accès à l'internet, le prix actuel reste toujours élevé et demeure un obstacle à la démocratisation de l'informatique. Beaucoup de jeunes ne possédant pas un ordinateur à la maison vont au cybercafé. Les parents sont aujourd'hui sous pression de leurs enfants qui veulent chacun son ordinateur ou Laptop. Il existe aussi des plans de financement à travers la Banque de Développement à des taux préférentiels.

Aujourd'hui, l'Internet a remplacé les encyclopédies et les bibliothèques et est un outil efficace pour l'apprentissage de leurs enfants. D'ailleurs, le gouvernement reconnait l'importance de l'Internet, d'où

l'idée d'offrir l'accès gratuit aux Laptops et à l'Internet dans les écoles afin de faire bénéficier l'informatique à un maximum d'écoliers. Les méthodes d'enseignement changent graduellement et les projecteurs remplacent petit à petit les tableaux d'antan.

LES DANGERS DU WEB

Des études internationales ont tiré la sonnette d'alarme sur les menaces sur la santé via les dangers de la cyberdépendance et de l'addiction aux jeux vidéo. Un des gros problèmes, lorsque l'ordinateur se transforme en drogue, est le renfermement, à l'âge de l'adolescence où on devrait penser à sortir, à découvrir le monde. Le fait d'être devant un écran donne une certaine assurance à l'adolescent. Il se sent maître de son ordinateur, mais au bout d'un certain temps la seule chose qu'il verra c'est l'écran. Il commencera à se détacher de ses amis, il va passer ses weekends et après-midi devant l'ordinateur en trouvant des excuses pour ne pas sortir, et arrêter toute activité extrascolaire.

Les jeunes sont de gros consommateurs de produits tels que les gadgets électroniques, vêtements, musique, etc. Les fournisseurs de ces produits ciblent les jeunes à travers le web. Nombreux sont les sites populaires parmi les jeunes qui font de la pub pour de tels produits. Cependant, il y a aussi de la pub pour l'alcool et les jeux du hasard sur de nombreux sites et il s'agit pour les jeunes de faire attention. La loi ne réglemente pas le contenu des sites web, et certains fournisseurs exploitent cette faille légale pour cibler les jeunes internautes. Même sur Facebook, on rencontre des pubs concernant des boissons alcoolisées.

Il faut aussi être très prudent sur la toile et éviter de donner des détails personnels aux inconnus. Souvent, la personne que l'on rencontre sur un site peut ne pas être celui qu'il prétend. L'Internet regorge aussi de publicités non sollicitées, dites « spams ». Il faut aussi se méfier du « phishing », c'est-à-dire de l'usurpation d'identité sur le web et des « spywares », des logiciels espions. À ignorer également les nombreux messages vous informant que vous avez gagné soit à la loterie soit à un tirage au sort, etc.

ICP
INSTITUTE FOR CONSUMER PROTECTION

Directeur général de l'ICP et rédacteur en chef :
Yousouf Jhugroo (yousouf.jhugroo@icpmauritius.com)

Directeur des publications :
Jean Clément Cangy (jeanclement.cangy@icpmauritius.com)

Responsables de rédaction :
Wayne Abdul
Mohammed Hamuth (Correspondant de Londres)
Dovinassy Pillay

L'Équipe de conseillers
Dave Boolaukee (Juridique)
Mary Muchana (Projet environnemental)
Steve King (Recherches)
Jose Mondré (Doléances et Service Clientèle)
Fazila Khatib (Finances)

Nous contacter :
2ème étage, Immeuble Hansrod, Angle des rues Sir V. Naz et J. Mosque, Port-Louis.
T : (+230) 2104433
F : (+230) 2114436
E : icp@icpmauritius.com
Web page: www.icpmauritius.com